

18ème Session du Groupe de Travail sur l'Examen périodique universel

(Genève, 27 janvier – 07 février 2014)

Examen de la Nouvelle Zélande

(27 janvier 2014)

M. BARNOS

Intervention du Cabo Verde

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions et félicitons la délégation de la Nouvelle Zélande, conduite par le (la) distingué(e) Ministre de la *Justice*, pour la présentation de son rapport national.

La Nouvelle Zélande se trouve embarquée dans une dynamique positive et croissante d'engagement à l'égard des défis que posent les questions prioritaires des droits humains dans le pays. Des avancées significatives ont été enregistrées, surtout depuis le premier EPU et dans des domaines complexes comme, entre autres, celui de la situation des peuples autochtones, la position de femmes, les droits des handicapés.

En vue de l'élévation soutenue et durable du niveau des progrès et leur consolidation il semble d'importance la formulation prévue d'un deuxième plan national des droits humains et la mise en place des instruments de politique et des plans spécifiques. D'autre part, il est à souligner l'importance de la suite qui sera donnée à l'étude en cours sur la possible intégration d'une Constitution au champ normatif national, et la place que pourraient y trouver les principes du Traité fondateur de Waitangi.

Cabo Verde souhaite formuler les deux recommandations suivantes :

- Que l'amélioration de la situation des enfants soit poursuivie dans ses multiples dimensions et tenant compte des recommandations du Groupe consultatif d'experts sur les solutions à la pauvreté des enfants ;
- Que soit poursuivie la recherche de solutions créatives et intégrées aux causes profondes qui amènent au taux disproportionné d'incarcération de la population Mauri.

Pour terminer, nous souhaitons à la Nouvelle Zélande les meilleurs vœux de succès dans la poursuite de l'entreprise d'améliorer de manière soutenue la situation des droits de l'homme dans le pays.

Merci, Mr. le Président.